MONS

CHARLOTTE DE JAER,

ÉCHEVINE DE LA MOBILITÉ, DE LA PROPRETÉ ET DE LA PARTICIPATION CITOYENNE

« METTRE LE CITOYEN FACE AUX DIFFICULTÉS DE CONCILIER DES ENJEUX CONTRADICTOIRES »

Alain DEPRET,
Secrétaire de rédaction

Dans le *Mouvement communal* de mars 2023, le lecteur a pu découvrir un dossier consacré à la mobilité, et plus particulièrement aux quartiers apaisés en Wallonie. En marge de ce dossier, plusieurs bonnes pratiques ont ensuite été publiées sur le sujet. Dans ce numéro, nous abordons le cas de la Ville de Mons et de ses nouveaux plans de circulation dans les quartiers Nord-Est et Hyon.

L'échevine de la Mobilité et de la Participation citoyenne, Charlotte De Jaer, nous rappelle ici qu'après avoir actualisé son plan communal de mobilité, la Ville de Mons s'est aujourd'hui attelée à l'une des dix mesures à haut impact proposées depuis en matière de mobilité urbaine. Ainsi, dans un premier temps, Mons a-t-elle choisi de travailler avec les citoyens sur la protection de deux quartiers spécifiques contre le trafic de transit, au nord de la ville.

Mais ce qui semble intéressant ici, c'est de démontrer la pertinence de la participation citoyenne dans ce genre de projet. Deux réunions publiques ont ainsi eu lieu à Mons, qui donneront bientôt naissance à des phases tests d'adaptation de voirie, et ce afin de rendre le quartier aux citoyens et, de ce fait, donner une dimension complémentaire aux projets nés de la réflexion en marge des nouveaux plans de circulation.

Madame l'Échevine, avant toute chose, pourrait-on revenir sur votre Plan communal de mobilité ?

Il y a près de vingt ans, la Ville de Mons a décidé de revoir son Plan communal de mobilité. Nous avons fait appel à des bureaux d'études externes et à la Région wallonne pour y travailler. Nous avons mis en place des mesures à haut impact, notamment en ce qui concerne le stationnement, afin que seuls ceux qui ont un véritable besoin de se stationner en centre-ville puissent le faire. Nous avons également travaillé pour réduire la congestion en choisissant des mesures pour protéger les quartiers contre le transit. Les nouveaux GPS connectés conduisent parfois des véhicules dans des quartiers résidentiels où ils n'ont

pas lieu d'être, ce qui provoque de fortes réactions des citoyens. Nous travaillons donc à apaiser leurs quartiers afin qu'ils puissent mieux y vivre.

Dans un premier temps, vous vous êtes concentrés sur les quartiers Nord-Est et Hyon. Pourquoi avez-vous fait ce choix ?

Ce sont les bureaux d'études qui, après avoir étudié toute la carte, ont désigné quatre quartiers comme particulièrement touchés. Ils nous ont ensuite indiqué qu'il faudrait prioriser les travaux à effectuer. Nous avons donc finalement choisi ces deux quartiers, pour débuter, parce qu'on y trouvait des collectifs de citoyens inquiets quant à la congestion automobile. Ceux-ci avaient en effet signé pas mal de pétitions en ce sens. Il était donc essentiel de vérifier si les riverains avaient raison de se plaindre, mais aussi si le transit et la vitesse étaient effectivement problématiques dans leur quartier. Finalement, l'objectif était de pouvoir y travailler avec eux.

Vous avez donc engendré un projet de participation citoyenne. Comment cela s'est-il passé ?

Nous avons eu une première réunion avec les habitants. Nous avons envoyé un courrier à chaque citoyen les invitant à venir à cet événement. Il ne s'agissait pas seulement de répondre à leurs doléances, mais aussi qu'ils se rencontrent et travaillent ensemble sur une solution. Nous avons mis des plans des quartiers à leur disposition et leur avons demandé de discuter entre eux afin de pouvoir construire un plan de circulation adéquat, et ce en créant des groupes de citoyens venus de rues différentes, afin que tous les avis puissent être entendus. Pour animer cette réunion, nous avons fait appel à une personne extérieure afin qu'elle joue un rôle neutre et éviter que l'on évoque d'autres problèmes qui n'ont pas de rapport avec le sujet. Évidemment, la réunion était aussi soutenue par nos services de mobilité, par la police et par moi-même. Nous avons d'abord prévu un temps d'expression sur ce qui n'allait pas. Je pense qu'il est important, dans le processus de co-construction, de donner aux gens le temps nécessaire pour s'exprimer sur ce qui ne va pas afin de ne pas les frustrer. Ensuite, nous leur avons demandé ce qu'était, pour eux, un quartier apaisé et comment y parvenir. Nous leur avons parlé des boucles de circulation, des limitations de vitesse, des chicanes et des coussins destinés à faire appliquer ces limitations. Nous avons aussi présenté les systèmes de caméras et expliqué la difficulté de pouvoir en installer partout. Nous leur avons donc fourni des informations utiles, sans cependant donner un exposé trop long.

Ils ont donc pu juger sur pièce, grâce à des cartes géographiques du quartier…

En effet. Nous leur avons demandé de dessiner et de coller des Post-it sur une carte plastifiée. Ils devaient nous indiquer ce qui, selon eux, pourrait améliorer le quartier et permettrait d'échanger avec leurs voisins. Nous avons vu des panneaux « Zone 30 », des boucles, des rues à sens unique et des pistes cyclables apparaître. Nous avons mis tout cela dans une matrice pour recréer des propositions. Nous avons ensuite rencontré les riverains pour discuter de nouvelles idées. Au début de la réunion, j'ai rappelé aux gens qu'il s'agissait d'un test et qu'ils n'avaient pas à être contrariés si cela ne leur convenait pas.

Et ensuite ?

À la suite de cette réunion, nous nous sommes retrouvés en collège pour décider de la marche à suivre. Nous avons opté pour une période test. Nous voulons en effet nous donner le temps de voir si cela fonctionne. Il aura lieu entre juillet et décembre de cette année. Nous allons notamment mettre en place du stationnement alterné, avec des aménagements provisoires. Nous ne placerons pas de panneau à sens unique sans aménagements. En fonction des résultats du test, nous adapterons ces aménagements si cela s'avère nécessaire.

Quels sont, selon vous, les éléments qui ont pu favoriser la réussite du projet ?

Je crois que la manière dont la salle de réunion a été disposée fut importante pour la co-construction. Nous étions tous au même niveau, sur des tables qui favorisaient l'échange. Nous avons également expliqué aux gens les impacts de la mise en place de ces mesures. Cependant, certains riverains n'ont pas pu être présents aux réunions, leurs voix sont donc silencieuses, mais nous recueillerons leurs doléances pendant la période de test et nous en servir. Cette nouvelle consultation aura lieu grâce à des questionnaires, sans réunion préalable. L'idée finale est de déterminer s'il faut pérenniser les aménagements et si une réglementation est nécessaire.

Vous faites donc preuve de participation citoyenne avec ce projet. En tirez-vous aujourd'hui des conclusions ?

Nous devons, dès le départ d'un projet, être à l'écoute des citoyens, que ce soit au niveau réglementaire ou lors de travaux de réfection de voirie. Cela implique de mobiliser les citoyens autour de ces enjeux. Nous avons fait de belles expériences pilotes durant ces quatre dernières années, mais rien n'est encore parfait et il y a encore beaucoup de travail à faire. Les citoyens ne s'intéressent plus à la politique communale, mais cela les touche dans leur quotidien quand il s'agit de leur quartier et, dans ce cas, nous jouons un rôle important en matière de démocratie. Il est aussi important d'organiser des réunions permettant à tous les citoyens de se rencontrer, et pas uniquement entre voisins directs qui, souvent, se connaissent déjà. C'est là le rôle que le politique joue chaque jour : mettre le citoyen face aux difficultés de concilier des enjeux contradictoires.

Que conseilleriez-vous donc aux autres villes et communes en cette matière ?

Il faut faire confiance aux citoyens. Même si cela peut sembler difficile à cause des réactions négatives, il est important de les inviter autour de la table pour pouvoir travailler avec eux et leur offrir l'opportunité d'exprimer leur mécontentement. Mais, ensuite, il faut savoir coconstruire. Le second conseil est d'informer régulièrement les citoyens. Ils ont souvent l'impression que leurs avis sont pris en compte, mais qu'en réalité rien ne se passe. C'est pourquoi il faut leur expliquer les démarches et leur faire comprendre qu'il faut parfois plusieurs années pour arriver à un résultat. J'estime donc que c'est fondamental de faire confiance aux citoyens, tout en leur offrant l'opportunité de s'exprimer et en les maintenant régulièrement informés. Cela implique un changement de culture pour les citoyens, pour les administrations et pour les politiciens. Ce n'est pas facile et cela prend du temps, mais le jeu en vaut vraiment la chandelle.

Quel sera votre mot de conclusion ?

Sortir de notre zone de confort peut nous apporter des opportunités incroyables. En prenant le risque de mener ce projet, nous aidons à développer des idées innovantes qui peuvent améliorer considérablement la vie des gens. Tout seul, on va plus loin et plus vite, mais ensemble, on va plus loin. Nous savons que le temps administratif est long, mais je pense que le résultat final en vaudra la peine.

Retrouvez un reportage vidéo à ce sujet sur UVCW TV (www.youtube.com/uvcwtv).